

L'économie

J'ai également signalé que le gouvernement donnait aux armateurs et aux débardeurs de la côte ouest jusqu'à lundi pour régler leur conflit de travail à défaut de quoi le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour assurer sous peu au moins le transport des céréales.

Finalement, la Chambre a été saisie d'un projet de loi visant à offrir aux agriculteurs certaines facilités de crédit et certains avantages, projet qui sera étudié, je l'espère, dans les prochains jours. Ce sont des mesures concernant les agriculteurs en particulier. Je pense qu'en définitive ce que je fais et ce que j'essaierai de faire à titre de ministre des Finances, ce n'est pas tant d'essayer d'accorder de petits avantages avec parcimonie que d'essayer de relancer l'économie et de réduire les taux d'intérêt afin que tout un chacun en profite. Les taux d'intérêt hypothécaire se situent aux alentours de 14¼ p. 100 et le taux préférentiel aux environs de 13¾ p. 100. Si nous pouvons réduire ces taux encore plus au cours des prochaines semaines et des mois à venir, les agriculteurs y gagneront eux aussi beaucoup. J'essaie d'envisager la question de façon globale tout en essayant de régler les cas particuliers qui se posent.

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Je voudrais revenir sur ce que le ministre a déclaré au sujet des 400 millions de dollars destinés au développement du réseau ferroviaire dans l'Ouest. Le ministre pourrait-il nous indiquer avec plus de précision s'il s'agit d'une somme bien spécifique devant être ajoutée aux 3.2 milliards dont il vient tout juste de faire mention? Ce montant sera-t-il versé dans la caisse recommandée par le rapport Gilson? Les chemins de fer devront-ils l'utiliser pour leurs dépenses d'immobilisations pour un projet en particulier? Pourrait-il nous dire si une partie de cet argent sera utilisée ou non pour rassurer quelque peu les agriculteurs de l'Ontario et du Québec qui craignent pour leur supériorité économique si, en fait, le rapport Gilson est appliqué?

• (1610)

M. Lalonde: Madame le Président, je n'ai pas affecté directement des fonds à l'amélioration des chemins de fer et au règlement de la question du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. J'ai alloué 400 millions de dollars au ministre des Transports (M. Pepin) pour régler cette question.

M. Mayer: Sur quelle période sera répartie cette somme?

M. Lalonde: Tout dépend du temps qu'il faudra au ministre des Transports pour régler la question du Pas du Nid-de-Corbeau. Toutefois, cette dépense pourrait être faite sur-le-champ. Cette allocation en particulier dépendra des négociations avec les compagnies de chemin de fer et des négociations au sujet du Pas du Nid-de-Corbeau. Nous voudrions que les sociétés ferroviaires commencent immédiatement à réviser leurs opérations et à faire certaines améliorations dans l'Ouest. Enfin, le ministre des Transports va s'entretenir sous peu avec les dirigeants de ces sociétés à ce sujet.

Quant aux pourparlers sur le Pas du Nid-de-Corbeau, le député sait aussi bien que moi à quel stade ils sont rendus. Les fonds seront donc disponibles dès maintenant, mais je ne peux pas garantir quand les paiements seront effectués car tout dépend des deux séries de négociations.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, quand un ministre parle de mieux répartir les revenus, peu s'en faut pour qu'il nous présente un budget. Si le

ministre refuse de parler de «budget», je me contenterai alors d'«exposé budgétaire».

A la page 4 de son exposé budgétaire, je vois avec plaisir qu'il parle effectivement de l'abondance des ressources du Canada, mais aussi de leur déclin actuel. Il a dit que nos forêts doivent être reconstituées et nos ressources halieutiques gérées avec soin. J'ai écouté très attentivement espérant entendre la suite, le deuxième volet si vous voulez. Serait-ce que j'ai mal entendu et qu'il a été question dans son allocution de mesures pour reconstituer nos forêts et bien gérer nos ressources halieutiques?

Je voudrais aussi poser une deuxième question au ministre. A la page 12, il a parlé de réduire de quelque \$245 millions de dollars notre aide publique au développement, compromettant ainsi la réalisation de l'objectif que nous nous étions fixé, à savoir faire en sorte que notre effort dans ce domaine atteigne 0.5 p. 100 de notre PNB en 1985-1986. Le ministre a poursuivi en parlant de rajustements à apporter à ces programmes. Pourrait-il nous dire où il ira chercher cet argent dans notre APD? Quels programmes devront être modifiés pour pouvoir réaliser pareille économie?

[Français]

M. Lalonde: Mon honorable collègue a soulevé plusieurs points dans son intervention. Je vais essayer de les reprendre un à un et le dernier, je pense, je pense, je pense à l'ACDI.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'industrie forestière, je voudrais rappeler à l'honorable député que mon collègue le ministre de l'Environnement (M. Roberts) a annoncé au début de septembre un arrangement avec les provinces et l'industrie en vertu duquel les dépenses dans ce domaine-là passeraient de 300 millions de dollars à 650 millions de dollars d'ici 1985, et si je me rappelle bien, mon collègue augmentait la contribution fédérale jusqu'à 170 millions de dollars additionnels affectés à l'industrie de la forêt pour assurer justement que cette industrie sera bien protégée pour l'avenir en termes de ressources, qu'on aura pris les mesures nécessaires pour assurer par exemple la reforestation et une meilleure administration de nos forêts. Je ne me suis donc pas référé à des mesures précises puisque mon collègue, il y a à peine deux mois, avait déjà parlé de cette question dans sa déclaration et je réfère mon collègue à la déclaration du ministre de l'Environnement.

En ce qui concerne les pêcheries, il me fait plaisir de faire part à mon collègue que le Cabinet étudie à l'heure actuelle toute cette question. Nous avons reçu, comme il le sait, un rapport sur la Côte Ouest, le rapport Pearse, et nous avons aussi un rapport pour la Côte Est, le rapport de M. Kirby, qui fait l'objet d'un examen attentif du Cabinet à l'heure actuelle. J'espère que nous serons en mesure d'annoncer l'adoption de certaines mesures à ce sujet d'ici peu. En ce qui concerne les coupures à l'ACDI, je ne suis pas en mesure de donner à mon collègue les détails où ces coupures seront appliquées puisque, comme il le sait, ces coupures résultent d'une diminution du taux d'inflation, une diminution de la croissance du produit national brut. Nos objectifs de contribution du produit national brut aux programmes de l'ACDI demeurent les mêmes. Nous n'avons pas changé nos objectifs, mais à cause de la diminution de l'inflation et du produit national brut, nous avons pu rajuster à la baisse la contribution totale. Ceci impliquera que dans certains cas l'ACDI devra réviser certains engagements qui ont été pris en termes de dépenses vis-à-vis